



[www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)



Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Rhône Alpes, 384, 006 029 RCS Lyon, 03/2012.

conditions et tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2012

# LES OPÉRATIONS ET SERVICES BANCAIRES AUX ENTREPRISES, ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES, SEM, ORGANISMES HLM





Ce document vous indique  
les conditions et tarifs  
des opérations et services bancaires  
appliqués à la clientèle des entreprises,  
des associations gestionnaires\*,  
SEM et organismes HLM,  
à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.  
Ces informations sont extraites  
de nos conditions générales.



\* Associations dont le budget est supérieur à 150 000 €.



La Caisse d'Épargne a, depuis toujours, fondé ses relations avec vous et tous ses clients sur la confiance et la transparence :

- > À toute ouverture de compte courant nous vous remettons une convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés.
- > Nous vous laissons le choix de souscrire tous les produits et services de votre compte courant dans le cadre d'une convention ou à l'unité.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire, vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Nota : sauf précision HT, la TVA n'est pas applicable aux tarifs présentés dans cette brochure.



# sommaire

## LE COMPTE COURANT ET LES SERVICES ASSOCIÉS



LE COMPTE COURANT	
La gestion du compte	2
Les cartes bancaires	3
Les opérations courantes	3
Opérations de caisse, par chèques, par cartes, virements, prélèvements, TIP	
Les opérations de portefeuille	5
Les échanges de données informatisés	6
Les incidents de fonctionnement	6
Les oppositions	8
LA BANQUE À DISTANCE	
Direct Ecureuil Pro	8
LA MONÉTIQUE ACCEPTEUR	8
LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE	8
LA CERTIFICATION ÉLECTRONIQUE	8
LES AUTRES SERVICES BANCAIRES	
Location de coffre-fort	9
Les services bancaires divers	9
Les procédures d'exécution	9
Dossier en contentieux	9
Services de renseignements commerciaux	9

## LES CRÉDITS



Les découverts	10
Le crédit court terme	10
La cession de créances Dailly	10
Le crédit d'investissement et le crédit-bail	11
Les engagements par signature	11
Les autres services liés au crédit	11
La caution bancaire	12



## LES PLACEMENTS

Les titres	13
Les ordres de bourse (Bourses françaises)	13
Les ordres de bourse (Bourses étrangères)	14
Les opérations sur l'or	14

## LA GESTION DE PATRIMOINE



Étude patrimoniale thématique	15
Étude patrimoniale globale	15
Convention Gestion Privée	15
Gestion sous mandat	15
Assurance vie Gestion Privée	15
Investissement immobilier patrimonial	15
Produits de défiscalisation	15
Étude transmission d'entreprise	15



## LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Commission de change	16
Commission de transfert	16
Commission de service	16
Les virements internationaux	16
Les chèques	17
Les effets simples	17
Le crédit documentaire	18
Les remises documentaires	19

## L'ÉPARGNE SALARIALE



Box-office	21
Primissime	21
Perco & co	21

## LE LEXIQUE DES TERMES UTILISÉS

22

## VOS RELATIONS AVEC LA CAISSE D'ÉPARGNE

26

# LE COMPTE COURANT ET LES SERVICES ASSOCIÉS



## LE COMPTE COURANT

### LA GESTION DU COMPTE

#### ► La tenue de compte

Compte courant

- > frais de tenue de compte à partir de 40,00 €/trimestre
- > commission de mouvement à partir de 0,05 %

#### ► La gestion courante

Relevé de compte

- > périodicité mensuelle **GRATUIT**
- > périodicité quinzaine 4,80 €/trimestre
- > périodicité décadaire 6,00 €/trimestre
- > périodicité hebdomadaire 11,50 €/trimestre
- > périodicité quotidienne 48,00 €/trimestre

Frais d'envoi de chéquier à domicile (frais de poste inclus)

- > envoi simple 2,60 €
- > envoi en recommandé avec accusé de réception 8,50 €

Réédition de relevé de compte 4,11 €

Fusion d'échelle d'agios 50,00 €/trimestre

Édition échelle d'intérêts par compte et par fusion 10,00 €/compte

Édition échelle d'intérêts détaillée par compte et par fusion 20,00 €/compte

Édition de RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Épargne)

Délivrance relevé de compte au guichet **GRATUIT** 4,19 €

#### ► Les principales conditions de dates de valeur (J ouvré)

	crédit	débit
Espèces	J	J
Chèques compensables en France	J+2 ouvrés	J
Chèques de banque		J
Effets de commerce (délai de remise avant échéance 15 jours)	E+4	E
Virements internes Caisse d'Épargne Rhône Alpes	J	J
Virements interbancaires	J	J

J : date de remise (en jour ouvré) du chèque, pour un dépôt aux heures et jours d'ouverture du lieu de la remise.

j : jour ouvré selon les critères de la Banque de France (du lundi au vendredi, jours fériés exclus).

E : date de l'échéance (ouvrée) ou échéance reportée.

E+4 : jours calendaires.

#### ► Les services associés

Assurance Moyens de Paiement Pro 20,30 €/an



Assurance Moyens de Paiement Association 16,30 €/an

Sécuréxpress

(dépôt express sécurisé de la recette professionnelle, assurance incluse) 51,80 €<sup>(1)</sup>/an

Offre de paiement "3 fois sans frais" nous consulter

Gestion automatisée de trésorerie nous consulter

#### ► Rémunération du compte courant

nous consulter

### LES CARTES BANCAIRES

#### ► Les cotisations cartes (commande ou remplacement)



Carte Visa Gold Business<sup>(2)</sup>

- > à débit immédiat 116,00 €/an
- > à débit différé 123,00 €/an



Carte Visa Business<sup>(2)</sup>

- > à débit immédiat 34,80 €/an
- > à débit différé 43,00 €/an

Carte Global Affaires<sup>(2)</sup>

sur devis

Service Global Affaires (quel que soit le nombre de cartes) 150,00 €/an

Carte Visa Electron Associations<sup>(2)</sup> 27,00 €/an

Carte de retrait Associations<sup>(2)</sup> 16,00 €/an

#### ► Les autres services

Réédition du code confidentiel 8,56 €

Frais de réclamation non justifiée sur paiement CB 37,81 €

Modification du plafond de paiement de la carte **GRATUIT**

Frais de capture suite à utilisation de la carte après opposition pour usage abusif

- > maximum de perception 190,00 €

### LES OPÉRATIONS COURANTES

#### ► Les opérations de caisse

Versement en espèces (hors dépôt monnaie) **GRATUIT**

Remise de monnaie dépôt avec reconnaissance différée

- > pièces triées en sac **GRATUIT**

- > frais régularisation suite à écart remise espèces 15,50 €

(1) Certains services inclus dans la prestation peuvent être soumis à TVA au tarif en vigueur à la date de prestation (19,6 % au 01/01/2012)

(2) Intègre la fonction porte-monnaie électronique Moneo. Utilisation optionnelle selon choix du client sans surcoût.

## LE COMPTE COURANT ET LES SERVICES ASSOCIÉS



### ► Les opérations par chèque

Frais d'émission d'un chèque de banque 12,95 €

### ► Les opérations par carte (la carte est émise par votre Caisse d'Epargne)

Retraits en euros dans une Caisse d'Epargne

ou une autre banque située dans l'UE (Union Européenne) :

> frais par retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne **GRATUIT**

> frais par retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets d'une autre banque **GRATUIT**

> retrait cash/retrait d'espèces aux guichets avec carte bancaire 6,80 €

Retraits à l'étranger en € (hors UE) ou en devises

> frais par retrait d'espèces aux distributeurs automatiques de billets

commission proportionnelle 2,80 %

commission fixe 3,50 €

> frais par retrait d'espèces aux guichets

commission proportionnelle 2,80 %

commission fixe 6,80 €

Paiement en euros dans l'UE (Union Européenne)

Paiement en € (hors UE) ou en devises **GRATUIT**

> commission proportionnelle 2,80 %

> maximum de perception 6,80 €

### ► Les virements

Virement vers un compte Caisse d'Epargne

> occasionnel **GRATUIT**

> permanent **GRATUIT**

Virement occasionnel vers un autre établissement bancaire et SEPA

> au guichet de l'agence ou du centre d'affaires 3,57 €

> par internet **GRATUIT**

Virement permanent vers un autre établissement bancaire

> coût par virement au guichet de l'agence ou du centre d'affaires 0,64 €

> par internet **GRATUIT**

(1) Abonnement en supplément.



Ordre de virement extérieur

> télétransmission (datalis<sup>(1)</sup>), e-remises<sup>(1)</sup>

prise en charge du support

**GRATUIT**

coût par opération

0,15 €/virement

Virement de trésorerie en valeur compensée (VSOT) au profit d'un autre établissement

7,60 €

> VSOT réalisé en télétransmission (datalis)

4,00 €

### ► Les prélèvements

Télétransmission (datalis<sup>(1)</sup>), e-remises<sup>(1)</sup>

> coût par opération

0,25 €

### ► Les titres interbancaires de paiement (TIP)

nous consulter

### ► Les autres opérations

Rejet de traitement sur fichier Etébac

6,00 €/opération

Intervention exceptionnelle sur fichier Etébac

32,50 €/heure

### LES OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLE

#### ► Les effets domiciliés

Règlement par effet de commerce LCR/papier

**GRATUIT**

#### ► Les remises d'effets de commerce à l'encaissement ou à l'escompte (LCR/BOR)

> effets télétransmis<sup>(1)</sup>

coût par effet

0,30 €

> effets papier

coût par effet

6,00 €

#### ► Les autres opérations

Évènement sur effet (effet réclamé, prorogé, modifié, demande de sort, impayé) 12,50 €

Effet domicilié rejeté 16,50 €

Demande d'avis de sort (courrier) 11,50 €

Demande d'avis de sort (téléphone, fax) 11,50 €

Rejet de traitement sur fichier Etébac 17,00 €

Intervention exceptionnelle sur fichier Etébac 32,50 €/heure

#### ► Escompte d'effet de commerce

Taux y compris commission d'endos Euribor 1 mois + 4,30 %

> minimum d'intérêts perçus 10,00 €

> nombre de jours minimum d'intérêts 10 jours

(1) Abonnement en supplément.

## LE COMPTE COURANT ET LES SERVICES ASSOCIÉS



### LES ÉCHANGES DE DONNÉES INFORMATISÉS

Frais d'ouverture de dossier 15,50 €

#### ► E-remises

Accès au compte de l'entreprise et opérations  
(à partir de fichier(s) télétransmis par Internet)

- > droit d'utilisation **GRATUIT**
- > abonnement au service
  - sens client-banque (sens aller) à partir de 11,00 €/mois
  - sens client-banque et banque-client à partir de 33,00 €/mois

#### ► La convention Datalis / Etébac 3

Accès au compte de l'entreprise et opérations  
(à partir de fichier(s) télétransmis par connexion informatique)

- > droit d'utilisation **GRATUIT**
- > abonnement au service
  - sens client-banque (sens aller) à partir de 11,00 €/mois
  - > abonnement au service
    - sens client-banque et banque-client à partir de 37,00 €/mois

#### ► Datalis (norme Etébac 5)

nous consulter

#### ► La convention Datalis expert-comptable

Téléchargement de relevé de compte client  
(télétransmis par connexion informatique)

- > droits d'utilisation + abonnement au service **GRATUIT**  
(sens banque-client)
- pour les 10 premiers comptes à partir de 25,00 €/mois
- par tranche de 10 comptes supplémentaires à partir de 15,00 €/mois

### LES INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

Commission d'intervention pour paiement  
insuffisamment provisionné (chèque, prélèvement, carte)

- > par opération 8,98 €
- > dans la limite d'un plafond journalier de 26,94 €



### ► Rejet de chèque

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision comprenant :

- > les frais de dossier
- > les frais de chèque impayé
- > les frais de lettre d'injonction au titulaire et au cotitulaire
- > les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
- > la déclaration BDF (Banque de France)
- > les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
- > les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- > les frais de blocage de provision pour régularisation
- > les frais de délivrance du certificat de non-paiement

Chèque inférieur à 50 € 30,00 €/chèque

Chèque égal ou supérieur à 50 € 50,00 €/chèque

dans la limite d'un plafond journalier de 100,00 €

Chèque impayé à compter de la 2<sup>e</sup> représentation 30,00 €/chèque représenté

#### ► Rejet de prélèvement<sup>(1)</sup> reçu

Frais par prélèvement-TIP impayé 20,00 €/opération

- > dans la limite d'un plafond journalier de 40,00 €

#### ► Rejet de fichier Etébac

17,00 €

#### Émission d'un chèque sans provision (conséquences) :

Le rejet d'un chèque sans provision entraîne une interdiction d'émettre des chèques, pour une durée de 5 ans, sur tous les comptes détenus dans toutes les banques. Il est néanmoins possible à tout moment pendant cette période de régulariser sa situation pour lever l'interdiction.

#### ► Rejet de prélèvement interbancaire (hors Etébac)

Rejet de prélèvement émis 6,00 €/opération

Frais par prélèvement reçu impayé<sup>(1)</sup> 20,00 €

- > dans la limite d'un plafond journalier de 40,00 €

Rejet de traitement Etébac 17,00 €

(1) Le montant des frais ne peut excéder le montant du prélèvement lui-même dans la limite d'un plafond de 20 euros.

## LE COMPTE COURANT ET LES SERVICES ASSOCIÉS



### LES OPPOSITIONS

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	16,95 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	22,95 €
Frais d'opposition carte par le porteur	<b>GRATUIT</b>
Frais d'opposition sur avis de prélèvement	16,95 €
Frais d'opposition carte par la banque (en cas d'utilisation abusive par le porteur)	35,00 €

### LA BANQUE À DISTANCE

#### DIRECT ECUREUIL PRO

► **Abonnement à l'ensemble des services** 4,00 €/mois

Facturation à l'utilisation hors frais facturés par votre fournisseur d'accès

### LA MONÉTIQUE ACCEPTEUR

**COMMISSION SUR FLUX MONÉTIQUE ET FLUX MONEO** nous consulter

**LOCATION TERMINAL DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE** sur devis<sup>(1)</sup>

**LOCATION ÉDITEUR LECTEUR DE CHÈQUE** sur devis<sup>(1)</sup>

#### LES AUTRES SERVICES

► **Maintenance des TPE par échange express** sur devis<sup>(1)</sup>

► **Chargement d'un logiciel monétique spécifique** sur devis<sup>(1)</sup>

### LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE

**SP PLUS** sur devis<sup>(1)</sup>

Solution de paiement en ligne de la Caisse d'Épargne intégré à votre site e-commerce

**SP PLUS SITE** sur devis<sup>(1)</sup>

Site de paiement en ligne personnalisé de la Caisse d'Épargne permettant des règlements à distance par carte

**LA CERTIFICATION ÉLECTRONIQUE** 180,00 € HT/3 ans<sup>(1)</sup>

CERTICEO Certificat électronique d'authentification et de signature dans le cadre des échanges dématérialisés classe 3+ sur clé USB ou sur support USB

(1) Cette prestation est soumise à la TVA au tarif en vigueur (19,6 % au 01/01/2012).



### LES AUTRES SERVICES

#### LOCATION DE COFFRE-FORT

Frais de location de coffre-fort dont assurance (selon contenance) à partir de 60,00 €<sup>(1)</sup>

#### LES SERVICES BANCAIRES DIVERS

##### ► Recherche de document

Frais de recherche de document de moins d'un an 14,92 €

Frais de recherche de document de plus d'un an 30,76 €

Envoi simple de document (frais de poste inclus) 5,10 €

Envoi recommandé de document (frais de poste inclus) 9,70 €

Information annuelle à la demande des commissaires aux comptes à partir de 68,00 €<sup>(1)</sup>

#### LES PROCÉDURES D'EXÉCUTION

Saisie/avis à tiers détenteur

> frais de saisie-attribution  
saisie conservatoire, saisie sur valeurs mobilières, saisie des coffres-forts 79,25 €

> frais par avis à tiers détenteur  
opposition administrative, paiement direct de pension alimentaire 79,25 €

Opposition administrative : 10 % du montant dû au Trésor Public dans la limite de 79,25 €

#### DOSSIER EN CONTENTIEUX

Compte débiteur/prêt impayé (hors Scrivener)

> frais de lettre de relance (envoi simple<sup>(2)</sup>) 9,10 €

> mise en demeure (envoi recommandé avec AR<sup>(2)</sup>) 22,90 €

> frais de dossier contentieux 86,00 €

**SERVICE DE RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX** sur devis

(1) Cette prestation est soumise à la TVA au tarif en vigueur (19,6 % au 01/01/2012).

(2) Frais de poste inclus



Les conditions appliquées par la Caisse d'Epargne Rhône Alpes sont déterminées au cas par cas et tiennent compte notamment des caractéristiques de l'emprunteur, de la nature et de la durée du crédit, des modalités d'utilisation ainsi que de l'environnement monétaire. Les taux des prêts sont à disposition à votre agence.

### LES DÉCOUVERTS

Découvert négocié	Euribor mensuel 3 mois + 5,25 %
Frais de mise en place ou de renouvellement à partir de	0,50 % du montant négocié
Découvert non autorisé dépassement de découvert	taux du découvert négocié + 3 %
Commission de plus fort découvert <sup>(1)</sup>	
> commission proportionnelle à partir de	0,05 %

### LE CRÉDIT COURT TERME

Conditions de barèmes	nous consulter
Commission d'étude, d'instruction et de montage de dossier	
> commission proportionnelle	1,00 %
> minimum de perception	75,00 €/dossier
Commission de non utilisation	nous consulter

### LA CESSION DE CRÉANCES DAILY

Convention cadre	40,00 €
Remise de bordereau de cession de créances	13,00 €/remise
> créance notifiée	13,00 €/créance
> créance non notifiée	10,00 €/créance
Prorogation	13,00 €
Créance impayée	27,00 €/créance

(1) Découvert en compte dans le cadre de besoins du client.



### LE CRÉDIT D'INVESTISSEMENT ET LE CRÉDIT BAIL

Conditions de barèmes	nous consulter
Commission d'étude, d'instruction et de montage de dossier	
> commission proportionnelle	de 0,75 % à 1,00 %
> minimum de perception	100,00 €/dossier
Commission sur crédit confirmé par la Caisse d'Epargne	nous consulter

### LES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Caution bancaire émise par la Caisse d'Epargne Rhône Alpes	
> commission proportionnelle	2 %
> minimum de perception	100,00 €/dossier
> frais de dossier sur acte préétabli	36,43 €
> frais de dossier sur acte spécifique	97,56 €
> acte rectificatif	36,43 €

### LES AUTRES SERVICES LIÉS AU CRÉDIT

Frais de modification contractuelle (en % du capital restant dû)	
Garantie/taux/objet/personne/mainlevée/quantième de date d'échéance	
> commission proportionnelle	1 %
Frais de visite de chantier	96,00 € + frais réels
Frais d'estimation de biens	190,00 € + frais réels
Frais de changement de support de prélèvement	6,00 €
Frais de délégation d'assurance	90,23 €
Frais de relance d'échéance de prêt	11,00 €



### ► Garanties

Frais de nantissement interne d'un compte titres Caisse d'Epargne	60,00 €
Frais de nantissement externe d'un compte titres	110,00 € + frais réels
Frais de nantissement parts de SA	50,00 € + frais réels
Frais de nantissement parts de SARL/SNC	75,00 € + frais réels
Frais de nantissement parts de SCI/SCPI	100,00 € + frais réels
Frais de nantissement fonds de commerce sous seing privé	75,00 € + frais réels
Frais de nantissement fonds de commerce avec intervention notaire, avocat	frais réels
Frais de nantissement de contrat d'assurance (Groupe Caisse d'Epargne)	110,00 €
Frais de nantissement de contrat d'assurance (sauf Groupe Caisse d'Epargne)	210,00 €
Frais de gage de matériels	75,00 € + frais réels
Frais de gage de véhicule	50,00 € + frais réels
Frais de promesse d'affectation hypothécaire	80,00 €
Frais d'hypothèque fluviale, maritime et aérienne	100,00 € + frais réels
Frais de caution personne physique ou morale	80,00 €
Frais de mainlevée hypothécaire ou nantissement ou autre garantie	50,00 € + frais réels
Frais pour blocage de compte courant	50,00 €
Frais d'acte de cessions de loyers signifiée	75,00 € + frais réels
Frais d'acte de cessions de loyers non signifiée	50,00 €
Frais d'opposition à la vente d'un fonds de commerce	75,00 € + frais réels
Frais de signification par voie d'huissier	nous consulter
Frais d'hypothèques	frais réels
Privilège de prêteurs de deniers	frais réels
Subrogation dans le privilège du vendeur	frais réels

### LA CAUTION BANCAIRE

Caution bancaire reçue par la Caisse d'Epargne Rhône Alpes	
<ul style="list-style-type: none"> <li>information annuelle aux cautions</li> <li>frais à la charge de l'emprunteur (par concours cautionné)</li> </ul>	15,50 €



### LES TITRES

#### ► Droits de garde (hors valeurs Réseau Caisse d'Epargne)

calculés sur la valeur du portefeuille au 31/12 de l'année précédente.

> commission proportionnelle	0,29 % <sup>(1)</sup>
> + commission fixe par ligne	4,15 € <sup>(1)</sup>
> minimum de perception	33,45 € <sup>(1)</sup> /an
> maximum de perception	242,00 € <sup>(1)</sup> /an

#### ► Droits de garde (valeurs Réseau Caisse d'Epargne)

> forfait	26,00 € <sup>(1)</sup> /an
> commission proportionnelle	<b>GRATUIT</b>

### LES ORDRES DE BOURSE (BOURSES FRANÇAISES)

#### ► En agence

Ordre jusqu'à 5 000 €	
> commission proportionnelle	1,40 %
> commission fixe	<b>GRATUIT</b>
> minimum de perception	18,60 €
Ordre supérieur à 5 000 €	
> commission proportionnelle	1,30 %
> commission fixe	<b>GRATUIT</b>
> minimum de perception	18,60 €
Ordre non exécuté	10,70 €
Ordre annulé	10,70 €

#### ► Par Internet

Ordre jusqu'à 5 000 €	
> commission proportionnelle	0,40 %
> commission fixe	<b>GRATUIT</b>
> minimum de perception	7,00 €
Ordre supérieur à 5 000 €	
> commission proportionnelle	0,30 %
> commission fixe	<b>GRATUIT</b>
> minimum de perception	7,00 €
Ordre non exécuté	<b>GRATUIT</b>
Ordre annulé	<b>GRATUIT</b>

(1) Cette prestation est soumise à la TVA au tarif en vigueur (19,6 % au 01/01/2012).

**LES ORDRES DE BOURSE (BOURSES ÉTRANGÈRES)****► Autres tarifs**

Souscription OPCVM d'autres banques (hors frais spécifiques à chaque OPCVM)	29,00 €	nous consulter
Transfert compte titres ordinaire vers autre banque	115,00 € <sup>(1)</sup> /compte	
Transfert vers autre établissement du Groupe Caisse d'Épargne	<b>GRATUIT</b>	
Achat ou vente de parts sociales CERA	<b>GRATUIT</b>	
Relevé fiscal annuel (IFU)	<b>GRATUIT</b>	

**OPÉRATIONS SUR L'OR**

Achat et vente		
> commission proportionnelle	2,00 %	
> minimum de perception	17,00 €	

(1) Cette prestation est soumise à la TVA au tarif en vigueur (19,6 % au 01/01/2012).



La tarification de ces prestations est définie en fonction de la prestation choisie par le client

**ÉTUDE PATRIMONIALE THÉMATIQUE****Étude fiscale IRPP**

> minimum de perception	62,00 € <sup>(1)</sup>
> maximum de perception	82,00 € <sup>(1)</sup>

**Étude fiscale ISF**

> minimum de perception	153,00 € <sup>(1)</sup>
> maximum de perception	255,00 € <sup>(1)</sup>

**Étude successorale**

> minimum de perception	153,00 € <sup>(1)</sup>
> maximum de perception	255,00 € <sup>(1)</sup>

**Étude prévoyance**

> minimum de perception	62,00 € <sup>(1)</sup>
> maximum de perception	82,00 € <sup>(1)</sup>

**ÉTUDE PATRIMONIALE GLOBALE****Commission de service (commission fixe)**

> minimum de perception	360,00 € <sup>(1)</sup>
-------------------------	-------------------------

**CONVENTION GESTION PRIVÉE**

Abonnement à la convention nous consulter<sup>(1)</sup>

**GESTION SOUS MANDAT**

En OPCVM nous consulter<sup>(1)</sup>  
En direct

**ASSURANCE-VIE GESTION PRIVÉE**

nous consulter<sup>(1)</sup>

**INVESTISSEMENT IMMOBILIER PATRIMONIAL**

Loi de Robien nous consulter<sup>(1)</sup>  
LMP (Loueur Meublé Professionnel)  
SCPI (Société Civile de Placement Immobilier)

**PRODUITS DE DÉFISCALISATION**

nous consulter<sup>(1)</sup>

**ÉTUDE TRANSMISSION D'ENTREPRISE**

nous consulter<sup>(1)</sup>

(1) Cette prestation est soumise à la TVA au tarif en vigueur (19,6 % au 01/01/2012).

## LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES



### COMMISSION DE CHANGE

> jusqu'à 80 000 €	0,05 %
> partie > 80 000 €	0,025 %
> minimum de perception	15,30 €

Cette commission de change est appliquée sur toutes opérations en devises (rapatriements, encaissements, paiements...).

### COMMISSION DE TRANSFERT

> jusqu'à 80 000 €	0,10 %
> partie > 80 000 €	0,05 %
> minimum de perception	17,00 €

### COMMISSION DE SERVICE

> minimum de perception	0,10 %
> maximum de perception	14,90 €
	98,50 €

### LES VIREMENTS INTERNATIONAUX

► **Virement** entre compte en devise et compte en euros de la Caisse d'Épargne commission de change

► **Virement émis vers l'étranger** (y compris virement SEPA)

Virements en euros émis vers EEE (Espace Économique Européen) avec BIC et IBAN du bénéficiaire fournis corrects 3,57 €

Autres virements en euros Commission de transfert  
Virements en devises Commission de transfert  
+ commission de change

Virements permanent 0,64 €/virement

► **Virement télétransmis émis vers l'étranger**

Virements en euros émis vers EEE (Espace Économique Européen) avec BIC et IBAN du bénéficiaire fournis corrects 0,15 €

Autres virements en euros Commission de transfert  
Virements en devises Commission de transfert  
+ commission de change

► **Frais de recherche**  
sur virements internationaux ou SEPA 26,00 €



► **Virement reçus de l'étranger** (y compris virement SEPA)

Virements en euros en provenance de EEE avec BIC et IBAN du bénéficiaire fournis corrects **GRATUIT**  
Autres virements en euros 14,44 €  
Virements en devises 14,44 €  
+ commission de change

Commission de correction (si coordonnées incomplètes ou erronées) 15,30 €

### LES CHÈQUES

► **Païement de chèques émis à l'étranger par nos clients**

En euros commission de service  
+ commission de transfert  
En devises commission de service  
+ commission de transfert  
+ commission de change

► **Encaissement de chèques payables à l'étranger remis par nos clients**

En euros commission de service  
En devises commission de service  
+ commission de change

### LES EFFETS SIMPLES

► **Païements d'effets simples domiciliés sur nos caisses**

En euros commission de service  
+ commission de transfert  
En devises commission de service  
+ commission de transfert  
+ commission de change

► **Encaissements d'effets simples payables à l'étranger**

En euros commission de service  
En devises commission de service  
+ commission de change

## LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES



### LE CRÉDIT DOCUMENTAIRE

#### ► Le crédit documentaire import

Commission d'ouverture	0,25 %, par trimestre indivisible	
> minimum de perception		90,00 €
Commission de modification montant/durée	0,25 %, par trimestre indivisible	
> minimum de perception		90,00 €
Commission de modification (autre)		80,00 €
Commission de levée ou d'examen de documents	0,125 %	
> minimum de perception		80,00 €
> maximum de perception		200,00 €
Commission de paiement	0,15 %	
> minimum de perception		20,00 €
> maximum de perception		120,00 €
Commission d'acceptation ou de paiement différé	0,0834 % par mois indivisible	
> minimum de perception		70,00 €
Frais de dossier complexe (majoration)		70,00 €

#### ► Le crédit documentaire export

Commission de notification	0,10 %	
> minimum de perception		90,00 €
Commission de modification montant/durée	0,10 %	
> minimum de perception		90,00 €
Commission de modification (autre)		70,00 €
Commission de levée ou d'examen de documents	0,15 %	
> minimum de perception		90,00 €
> maximum de perception		200,00 €
Commission d'acceptation ou de paiement différé <sup>(1)</sup>	0,125 % par mois	
> minimum de perception		90,00 €

(1) Ce service est soumis à l'accord préalable de la Caisse d'Épargne



### LES REMISES DOCUMENTAIRES

#### ► Les remises documentaires import

En euros	
Commission d'intervention	0,20 %
> minimum de perception	35,00 €
> maximum de perception	160,00 €
+ commission de transfert	
En devises	
Commission d'intervention	0,20 %
> minimum de perception	35,00 €
> maximum de perception	160,00 €
+ commission de transfert	
+ commission de change	

#### ► Les remises documentaires export

En euros	
Commission d'intervention	0,20 %
> minimum de perception	35,00 €
> maximum de perception	160,00 €
En devises	
Commission d'intervention	0,20 %
> minimum de perception	35,00 €
> maximum de perception	maxi 160,00 €
+ commission de change	
Commission d'acceptation, de prorogation, d'avis de sort	30,00 €

#### ► Mobilisation de créances nées sur l'étranger

Ouverture d'une ligne d'autorisation	40,00 €
Remise de bordereau de cession de créance	13,00 €/remise
créance notifiée	13,00 €/créance
créance non notifiée	10,00 €/créance
Prorogation (hors frais de port)	13,00 €
Créance impayée	27,00 €/créance

## LES OPÉRATIONS INTERNATIONALES



### ► Les services liés aux échanges internationaux

Chèque, effet remis ou remise documentaire, tiré sur l'étranger, revenant impayé	37,80 € + frais du correspondant
Commission de téléx, renseignements commerciaux	frais réels
Frais de courrier	10,70 €
Frais de swift	31,60 €
Recherches	sur devis
Opérations diverses de portefeuille (prorogation, avis de sort...)	26,30 €/opération
Copie de document	3,60 €/document

► **Stand by et garanties internationales** nous consulter

A la tarification des opérations internationales peut s'ajouter la régularisation des frais réclamés par les correspondants étrangers.



## L'ÉPARGNE SALARIALE

### BOX OFFICE

Plan d'Epargne Interentreprises (PEI)  
Plan d'Epargne Retraite (PERCO-i)

nous consulter  
nous consulter

### PRIMISSIONE

Plan d'Epargne Entreprise

nous consulter

### PERCO & CO

Plan d'Epargne Retraite Collectif

nous consulter



### > COMMISSION DE PLUS FORT DÉCOUVERT

Rémunération de la banque pour immobilisation de capitaux que lui impose la possibilité pour le titulaire d'utiliser sans préavis son découvert.

Cette commission se calcule sur le plus fort découvert de chaque mois au taux (par mois) précisé dans les conditions particulières du contrat. Commission imputée au compte chaque trimestre.

### > DÉTERMINATION DU TAUX EFFECTIF GLOBAL (T.E.G.)

L'arrêté de compte périodique mentionne le Taux Effectif Global (T.E.G.) appliqué. Le T.E.G. comprend les intérêts, commissions ou rémunération de toute nature afférents aux utilisations à découvert du compte courant.

Il ne doit pas être confondu avec le taux conventionnel utilisé pour calculer les intérêts débiteurs. Le T.E.G. est un taux annuel proportionnel à un taux journalier exprimé pour 100 euros (articles L.313.1 et suivants et articles R.313.1 et suivants du code de la consommation).

Le taux journalier (ou taux de période) est calculé selon la formule suivante :

$$[(\text{intérêts} + \text{commission sur le plus fort découvert mensuel}) / \text{addition}$$



de tous les soldes débiteurs en valeur multipliés par leur durée en jour] x 100.

Le T.E.G. est calculé en multipliant le taux journalier ci-dessus par le nombre de jours de l'année en cours selon la formule :  
taux journalier x durée de l'année civile en jour (365 ou 366).

### > INTÉRÊTS DÉBITEURS

Les intérêts sont calculés en appliquant le taux d'intérêt conventionnel aux soldes débiteurs en valeur. Pour les comptes en euros, si aucun taux d'intérêt n'a été convenu, celui-ci sera égal au taux maximum autorisé en application des articles L.313.1 et suivants et articles R.313.1 et suivants du code de la consommation, chapitre Prêts aux entreprises "Découvert en compte", publié en fin de chaque trimestre civil au journal officiel.

### > EURIBOR

L'EURIBOR (Euro Interbank Offered Rate) ou TIBEUR (Taux Interbancaire Européen), est le taux de référence des transactions du marché interbancaire des dépôts à terme en euros. Il correspond au taux des dépôts à terme offert entre les principales banques intervenant dans la zone euro.

L'EURIBOR est publié quotidiennement par la BCE (Banque Centrale Européenne) à 11 heures, heure de Bruxelles.

EURIBOR mensuel 3 mois :

Il est égal à la moyenne arithmétique mensuelle arrondie à deux décimales, des EURIBOR à 3 mois, publiés au cours du mois civil.

### > FRAIS DE TENUE DE COMPTE

Les frais de tenue de compte sont appliqués chaque trimestre pour un montant forfaitaire précisé dans les conditions particulières du contrat.

## VOS RELATIONS AVEC LA CAISSE D'ÉPARGNE

■ **VOTRE AGENCE OU VOTRE CENTRE D'AFFAIRES EST À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS INFORMER** ou prendre en compte une réclamation. C'est par ce canal que vous devez adresser toute demande relative aux produits et services proposés à la clientèle.

■ **SITE INTERNET CAISSE D'ÉPARGNE : [www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)<sup>(1)</sup>**

Pour toute information complémentaire.

### ■ SERVICE RELATIONS CLIENTÈLE

En cas de problème sur le fonctionnement de votre compte, et si aucune solution amiable n'a pu être trouvée avec votre agence, le **Département Relations Clientèle** peut intervenir pour réexaminer votre demande. Pour le contacter :

**Par courrier :** Caisse d'Épargne  
Département Relations Clientèle  
42 boulevard Eugène Deruelle - BP 3276  
69404 Lyon Cedex 03

**Par Internet :** [www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)<sup>(1)</sup>  
Contacts – Votre Caisse d'Épargne.

**Par téléphone :** 09 69 36 27 38<sup>(2)</sup>

### ■ SERVICE MÉDIATION CAISSE D'ÉPARGNE

En dernier recours, si aucun accord n'a été trouvé avec le Département Relations Clientèle, vous pouvez saisir par voie postale uniquement :

**Monsieur le Médiateur Régional Caisse d'Épargne**  
B.P. 3276  
69404 Lyon Cedex 03

Le Médiateur vous fera connaître sa position sous deux mois.

(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès.

(2) Appel non surtaxé.

## NOTES